

Niveau :	LICENCE PROFESSIONNELLE					année
Domaine :	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES					LP
Mention :	METIERS DE LA GRH : Formation, Compétences et emplois					
Intitulé :	FORMATEUR EN MILIEU PROFESSIONNEL					
Volume horaire étudiant :	128,5h	367,5h		52 h	420 h	496h (hors stage)
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	Projet tuteuré	stage	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Version 19-02-19 Ouverture à la rentrée 2019 sous réserve d'accréditation
et sous réserve de validation par les conseils centraux de l'Université

Contacts :

Responsables de formation	Formation initiale : Scolarité - Secrétariat pédagogique
Jean-Michel BOUCHEIX Professeur, Bureau 328 Université de Bourgogne LEAD-CNRS UMR 5022 I3M, 64 rue de Sully ☎ 03.80.39.57.65 jean-michel.boucheix@u-bourgogne.fr	Catherine LOBET Bureau R24B, Pôle AAFE 11, Esplanade Erasme BP 26513 21065 DIJON CEDEX ☎ 03.80.39.39.90 catherine.lobet@u-bourgogne.fr
Dominique GUIDONI-STOLTZ Maître de Conférences AGROSUP – EDUTER DIJON Bâtiment Champs-Prévois ☎ 03.80.39.50.00 dominique.guidoni-stoltz@agrosup.fr	Formation continue : Scolarité
	Patricia GOMES SEFCA SEFCA (Service Commun des Formations Continue et par alternance) Maison de l'Université, Bureau 157 Esplanade Erasme ☎ 03.80.39.52.54 Patricia.gomes@u-bourgogne.fr Formation.continue-shs@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Sciences Humaines – 4 Bd Gabriel – BP 17270 21000 DIJON CEDEX AGROSUP DIJON – 26 Bd Petitjean – BP 87999 21079 DIJON CEDEX

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

La licence professionnelle « Formateur en milieu professionnel » vise la construction de compétences pour concevoir des stratégies de formation fondées :

- sur l'analyse des situations de travail, l'activité et les processus d'apprentissage et de développement ;
- sur l'utilisation de moyens et de méthodes différenciées.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Cette licence permet notamment d'accéder aux métiers de formateurs spécialisés dans les apprentissages professionnels et le développement de compétences, d'enseignant technique, d'enseignant spécialisé dans l'illettrisme et le soutien scolaire, d'animateur de centre de ressources, d'enseignant à distance, de coordonnateur pédagogique, de coordonnateur de dispositif en alternance.

Les fonctions suivantes sont spécialement concernées :

- Analyse des demandes de formation ;
- Conception de parcours de formations, de scénarios pédagogiques, d'outils et de ressources d'autoformation pour l'apprentissage, apprentissages professionnels et fondamentaux ;
- Conception et usage des technologies pour l'apprentissage, apprentissages professionnels et fondamentaux, pour l'information et la communication ;
- Conduite d'actions de formation, sur le lieu de travail, en alternance, en formation ouverte et à distance ;
- Gestion de processus d'exclusion : lutte contre l'illettrisme et insertion des publics ;
- Gestion de centre de ressources ;
- Accompagnement des publics éloignés de l'emploi dans les apprentissages et la formation ;
- Accompagnement de la validation des acquis de l'expérience ;
- Evaluation d'une action de formation ;
- Intervention dans différentes étapes de l'insertion professionnelle.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Les compétences professionnelles acquises sont, dans le cadre de la formation et de l'éducation, principalement la construction, la mise en œuvre, la conduite et l'évaluation :

- De situations d'apprentissages professionnels et de développement ;
- Accompagnement des publics éloignés de l'emploi dans les apprentissages et la formation ; Apprentissages fondamentaux et illettrisme ;
- D'usages de la FOAD et des technologies pour l'apprentissage.

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de la formation :

Le formateur (pouvant être ex-professionnel lui-même) cherche avant tout à concevoir des situations d'apprentissages en vue de transmettre un savoir-faire, des connaissances pratiques et théoriques qui complètent les savoirs acquis en activité professionnelle. Il fait travailler les apprentis sur des situations professionnelles réelles. Son rôle consiste à les conseiller, à les guider, à les inciter à faire des recherches, à leur fournir les techniques ou les

savoirs qui leur manquent. En dehors des cours proprement dits, il consacre son temps aux visites d'entreprises, aux réunions de concertation pédagogique, à la préparation des cours et aux contacts avec les jeunes.

A l'issue de la formation, le titulaire de la certification sera capable de :

- Comprendre les enjeux et les contextes de la formation professionnelle ;
- Analyser des situations de travail, analyser l'activité et les processus d'apprentissage et de développement des apprenants ;
- Analyser les apprentissages et les difficultés d'apprentissage ;
- Réaliser un diagnostic rigoureux des acquis, compétences, besoins préalables à la formation (à travers l'analyse du travail) ;
- Participer à la conception de dispositifs et de modules de formation, concevoir des scénarios pédagogiques et des situations d'apprentissage adaptées et personnalisées ;
- Conduire, animer des actions de formation en utilisant des techniques pédagogiques, des outils et des méthodes différenciées, en présentiel et à distance ;
- Analyser les apprentissages, évaluer les acquisitions, le développement des stagiaires ;
- Connaître, s'adapter et accompagner des publics divers ;
- Travailler en équipe ;
- Analyser et évaluer des outils et ressources pour l'apprentissage ;
- Concevoir et mettre en œuvre des évaluations des acquisitions, des compétences, du développement des stagiaires, favoriser les transferts d'apprentissages et les effets à plus long terme.

Les débouchés sont :

- Formateur spécialisé dans les apprentissages professionnels et le développement de compétences ;
- Enseignant technique ;
- Enseignant spécialisé dans l'illettrisme et le soutien scolaire ;
- Formateur multimédia ;
- Animateur de centre de ressources ;
- Enseignant à distance ;
- Coordonnateur pédagogique ;
- Coordonnateur de dispositif en alternance.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ sur sélection :

Les étudiants peuvent être admis soit au titre de la formation initiale, soit à celui de la formation continue. Dans les deux cas, l'admission est prononcée par une commission sur la base d'un dossier individuel suivi, éventuellement, d'un entretien d'approfondissement. Le dépôt des dossiers de candidatures est à effectuer **avant le 07 Juin 2019**.

Une deuxième sélection aura lieu début septembre avec dépôt des dossiers avant le **06 septembre 2019** au plus tard.

• Formation initiale

Les candidatures sont à effectuer sur le serveur e-candidat de l'Université de Bourgogne. La période de candidature est consultable depuis ce serveur, menu « consulter les formations ». Vos candidatures seront adressées à la scolarité : Mme Catherine LOBET – (Bureau R24B rez-de-chaussée Pôle AAFE).

Les candidats doivent être titulaires d'un :

- DEUG (ou première et deuxième année de licence validées) de Psychologie, Sociologie, d'IUP Management et Gestion des entreprises (spécialisation éducation/formation) ... ;
- DUT Information-Communication, Services Réseaux et Communication, secondaires (génie mécanique, électronique...);
- BTSA ;
- BTS Informatique ;
- DUT ou BTS d'autres spécialités, selon les profils individuels.

L'accès peut être envisagé après validation des acquis (décret du 23 août 1985), notamment pour :

- les étudiants possédant un niveau de qualification III (bac + 2) ;
- les étudiants titulaires de diplômes ou titres étrangers, et ayant acquis une expérience significative, notamment d'ordre pédagogique.

La formation accueille des candidats en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage.

• Formation continue

Le dossier de candidature est à demander au SEFCA (Service Commun des Formation Continue et par Alternance) à la Maison de l'Université : Mme Patricia GOMES – 03.80.39.52.54 – patricia.gomes@u-bourgogne.fr – Bureau 157.

Les candidats doivent être titulaires d'un titre ou diplôme attestant d'un niveau de qualification III (bac + 2).

À défaut, l'accès peut être envisagé après validation des acquis (décret du 23 août 1985), spécialement pour les candidats ayant acquis une expérience significative, notamment d'ordre pédagogique, dans les secteurs de l'éducation, de la formation ou du travail social.

• Contrat professionnalisation

La formation est ouverte en contrat de professionnalisation en alternance université/entreprise. (dossier de candidature à demander au SEFCA (Maison de l'Université : Mme Patricia GOMES).

Les candidats doivent être titulaires d'un titre ou diplôme attestant d'un niveau de qualification III (bac + 2).

À défaut, l'accès peut être envisagé après validation des acquis (décret du 23 août 1985), spécialement pour les candidats ayant acquis une expérience significative, notamment d'ordre pédagogique, dans les secteurs de l'éducation, de la formation ou du travail social.

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

En formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

En formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université, en particulier au service VAE (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des parcours possibles :

Un volume d'enseignement de 489h, composé :

- Des enseignements de tronc commun répartis en dix unités d'enseignement ;
- Des enseignements de spécialisation optionnels (au nombre de deux, chacun de 77h Eq TD) constituant une unité d'enseignement.

Un volume de projet tuteuré et stages :

- Un projet tuteuré (150h) avec assistance d'un tuteur pédagogique et aboutissant, après validation du projet, à la réalisation et à la soutenance d'un mémoire professionnel ;
- Un stage pratique en entreprise ou institution de formation, d'une durée cumulée de 12 semaines (420h), comprenant une période d'immersion d'au plus 4 semaines (140h) sur la connaissance du secteur professionnel et une période d'application en lien avec la spécialisation choisie d'au moins 8 semaines (280h).

La répartition détaillée des UE est présentée ci-dessous :

La formation est organisée en 5 grandes unités d'enseignement (10 unités d'enseignement réparties sur le 1^{er} et le 2nd semestre).

Les unités d'enseignement sont les suivantes :

- U.E. 1 et U.E.6 : APPRENDRE : théories et concepts de l'apprentissage (140h)
- U.E. 2 et U.E.7 : ENSEIGNER-FORMER : théories et concepts de l'ingénierie de formation et de l'ingénierie pédagogique (140h)
- U.E. 3 et U.E.8 : CONTEXTES PUBLICS ET DISPOSITIFS DE FORMATION : dimensions institutionnelles et communicationnelles (84h)
- U.E. 4 et U.E.9 : Module de spécialisation **au choix parmi 2 options**
-« *Apprentissages de savoirs fondamentaux : illettrisme et insertion professionnelle, accompagnement des publics éloignés de l'emploi dans les apprentissages et la formation.* »
-« *Analyse des situations de travail pour les formations ouvertes et à distance et les apprentissages médiatisés* »
- U.E. 5 et U.E.10 : METHODOLOGIE GENERALE – STAGES ET PROJET TUTEURE (stage 420h)

Chaque unité d'enseignement est organisée sur une ou plusieurs demi-journée(s) fixe(s). Chaque unité d'enseignement est semestrielle (UE1, UE2, UE3, UE4 et UE5 au 1^{er} semestre – UE6, UE7, UE8, UE9 et UE10 au 2nd semestre).

■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 1

UE1 S1	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1 (1)	Type d'évaluation Session 2 SEPTEMBRE (1)	Coef CT	Coef CC	Total coef
APPRENDRE 1 : Théories et concepts de l'apprentissage	Psychologie cognitive : Théorie des apprentissages et éducation cognitive	7	14		21	6	Ecrit	Ecrit			1
	Modèles de l'apprentissage ; Fonctionnement cognitif et informations symboliques ; Troubles des apprentissages	15	13		28		CC	Dossier			1
	Cognition sociale, apprentissage fondamentaux	7	21		28		CC	Dossier			1
	Apprentissage et multimédia. Apprentissages médiatisés et FOAD	14	28		35	4	CC	Ecrit			1
TOTAL UE		43	76		112	10					4

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE2 S1	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1 (1)	Type d'évaluation Session 2 SEPTEMBRE (1)	Coef CT	Coef CC	Total coef
ENSEIGNER- FORMER 1 : Théories et concepts de l'ingénierie de formation et de l'ingénierie pédagogique	Théories et concepts sur l'enseignement/ apprentissage. Histoire des courants et méthodes pédagogiques.	11	24		35	8	CC	Dossier			1
	Analyse du travail pour la formation (didactique professionnelle) ; Méthodes pour accompagner, guider et évaluer les apprentissages professionnels.	14	21		35			Dossier			1
	Analyse de l'activité des opérateurs	0	14		14		Ecrit	Ecrit			1
	Conception des parcours de formation, scénarios pédagogiques, séquences, situations et outils pédagogiques	3	4		7		CC	Dossier			1
TOTAL UE		28	63		91	8					4

UE3 S1	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1 (1)	Type d'évaluation Session 2 SEPTEMBRE (1)	Coef CT	Coef CC	Total coef
CONTEXTES PUBLICS, et DISPOSITIFS DE FORMATION 1 : Dimensions institutionnelle et communicationnelle	Connaissance des dispositifs de formation pour salariés, demandeurs d'emploi ; connaissance de la formation professionnelle		7		7	6	CC	Dossier		0,5	2
	Identification des difficultés d'apprentissage des adultes ; sociologie de l'illettrisme		21		21			Dossier		1	
	Compréhension des processus d'interaction sociale en formation. Postures d'intervention et d'accompagnement ; techniques et outils de communication et d'animation. Conduite d'entretiens	3	4		7			Dossier		0,5	
TOTAL UE		3	32		35	6					2

UE4 S1	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1 (1)	Type d'évaluation Session 2 SEPTEMBRE (1)	Coef CT	Coef CC	Total coef
--------	------------	----	----	----	-------	------	---------------------------------------	---	------------	------------	---------------

SPECIALISATION 1 (un module au choix)	Apprentissages de savoirs fondamentaux : illettrisme et insertion professionnelle, accompagnement des publics éloignés de l'emploi dans les apprentissages et la formation	7	14		21	3	Ecrit	Ecrit			2
	Analyse des situations de travail pour les formations ouvertes et à distance et les apprentissages médiatisés	7	14		21		CC	Dossier			2
TOTAL UE		7	14		21	3					2

UE5 S1	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1 (1)	Type d'évaluation Session 2 SEPTEMBRE (1)	Coef CT	Coef CC	Total coef
STAGE (1)	Stage d'immersion				(140)	3	CC	Report			2
TOTAL UE					(140)						2

TOTAL S1	81	185			266	30					
-----------------	-----------	------------	--	--	------------	-----------	--	--	--	--	--

SEMESTRE 2

UE6 S2	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1 (1)	Type d'évaluation Session 2 SEPTEMBRE (1)	Coef CT	Coef CC	Total coef
APPRENDRE 2 : Théories et concepts de l'apprentissage	Analyse de l'activité et des processus d'apprentissage. Evaluation des apprentissages.	3	4		7	2	CC	Ecrit			1
TOTAL UE		3	4		7	2					1

UE7 S2	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1 (1)	Type d'évaluation Session 2 SEPTEMBRE (1)	Coef CT	Coef CC	Total coef
ENSEIGNER- FORMER 2 : Théories et concepts de l'ingénierie de formation et de l'ingénierie pédagogique	Construction et utilisation de référentiels (métier/formation) ; Etat des certifications	3	4		7	4	CC	Dossier			0.5
	Evaluation des besoins, des compétences ; Validation des acquis et de l'expérience ; Evaluation d'une action de formation	6	8		14						1
	Ingénierie de formation, Théories de développement cognitif		14		14						0.5
TOTAL UE		9	26		35	4					2
UE8 S2	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1 (1)	Type d'évaluation Session 2 SEPTEMBRE (1)	Coef CT	Coef CC	Total coef

CONTEXTES PUBLICS et DISPOSITIFS DE FORMATION 2 : Dimensions institutionnelle et communicationnelle	Connaissance des formations par alternance ; le formateur comme intervenant. Le formateur accompagnateur en VAE	3	11		14	4	CC	Dossier			1
	Compréhension du contexte socio-économique et du cadre juridique et institutionnel		7		7						1
TOTAL UE		3	18		21	4					2

UE9 S2	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECT S	Type d'évaluation Session 1 (1)	Type d'évaluation Session 2 SEPTEMBRE (1)	Coef CT	Coef CC	Total coef
SPECIALISATION 2 (un module au choix)	Apprentissages fondamentaux et illettrisme. Accompagnement des publics éloignés de l'emploi dans les apprentissages	7	42		49	4	CC	Dossier			2
	Formations ouvertes et à distance et apprentissages médiatisés	23	33		56		CC	Dossier			2
TOTAL UE		7	42		49	4					2

UE10 S2	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECT S	Type d'évaluation Session 1 (1)	Type d'évaluation Session 2 SEPTEMBRE (1)	Coef CT	Coef CC	Total coef
METHODOLOGIE GENERALE STAGE (2) ET PROJET TUTEURE	Méthodologie générale	12	19		31	4	Ecrit	Ecrit			1
	Méthodes d'investigation (enquête-entretien)	6,5	7,5		14		CC	Dossier			0,5
	Méthodes d'analyse de données	7	14		21						0,5
	Projet tuteuré		52		52	6	Rapport Ecrit Soutenance	Rapport Ecrit Soutenance			4
	Travail d'Etude et de Recherche										
	Stage en responsabilité				(280)	6					4
TOTAL UE		25,5	92,50		118	16					10

TOTAL S2	47,5	182,50		230	30						
-----------------	-------------	---------------	--	------------	-----------	--	--	--	--	--	--

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Il convient de se reporter à l'arrêté du 23 avril 2002, relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence - schéma européen L-M-D – et notamment son article 22.

Par ailleurs les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

- **Sessions d'examen**

Les sessions d'examen se déroulent en janvier, mai-juin et en septembre (session de rattrapage). Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne de 10 sur 20 à la première session d'examen passent une épreuve de rattrapage pour chaque unité d'enseignement où ils ont obtenu une note inférieure à 10 sur 20 (à l'exception du stage et du projet tuteuré).

- **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux concernant les contrôles de connaissances (article 10 de l'arrêté du 17/11/99)

Précisions concernant la capitalisation des UE et l'acquisition de Crédits Européens (ECTS)

Chaque unité d'enseignement (UE) est évaluée par des notes de contrôle continu et/ou par des examens terminaux. Le projet tutoré et le stage donnent lieu à une restitution écrite et orale devant un jury. Le contrôle des connaissances (CC et CT) pourra être réalisé pendant et à la fin de chaque intervention, tout au long de la formation. Chaque UE est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants.

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu **à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris les projets tutorés et le stage, et une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage.**

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. Lorsqu'une unité d'enseignement est composée de plusieurs éléments constitutifs, ceux-ci sont également affectés par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. **La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.**

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, **l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.**

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, **les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables.** Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

La licence étant à effectifs limités, le redoublement n'est pas systématique.

**Activation du compte numérique 2019-2020
(étudiants nouvellement inscrits à l'uB)**

A partir de son matériel personnel, des bornes interactives ou d'une salle libre service (ex. salle 341 ou maison de l'étudiant) chaque étudiant doit procéder aux opérations suivantes :

- **Activation de son compte numérique de l'uB** *si cela n'a jamais été fait*
Une seule adresse : ent.u-bourgogne.fr
Dans l'onglet Accueil aller sur Etudiant> Activer votre compte
noter : adresse de connexion, adresse messagerie, login mot de passe, réponse en cas d'oubli mot de passe
- **Vérification de son accès à l'E.N.T.**
ent.u-bourgogne.fr
Sur la page de l'Espace numérique, cliquer sur « **se connecter** » (en haut à droite) puis s'identifier.
- **Vérification de son accès à la messagerie étudiante**
Se connecter à l'ENT puis dans l'onglet : **Bureau** cliquer sur le lien : **réception**
- **Vérification de son accès à la plateforme pédagogique Plubel**
Une fois dans son espace numérique, plusieurs onglets s'affichent, il suffit de cliquer sur « COURS » pour identifier l'ensemble des cours de la filière d'inscription. (Seuls figurent dans cette liste les cours ouverts au préalable par les enseignants. Si un cours est introuvable, cela signifie que l'enseignant responsable ne l'a pas ouvert).
Ensuite, le choix d'un cours envoie automatiquement sur la plateforme **PLUBEL**, plateforme pédagogique de l'uB.

En cas de perte de l'identifiant (login) :

S'adresser à l'accueil de la salle informatique libre-service
de la **Maison de l'Etudiant**
Tél : 03.80.39.90.71 - mail : guichet-unique@u-bourgogne.fr

En cas de perte du mot de passe :

ent.u-bourgogne.fr puis dans l'onglet **Accueil** aller sur **Etudiant> Gérer votre compte** puis **Etudiant** et aller sur « **perte du mot de passe** »

Attention : les étudiants utilisent leur identifiant ENT pour se connecter dans les salles du réseau informatique de Sciences Humaines.